



OBSERVATOIRE STATIONNEMENT DE LA VILLE DE METZ



ÉDITO

L'année 2017 est une année charnière avec la préparation de la mise en place de la loi de décentralisation (dépénalisation) du stationnement sur voirie qui, dès le 1^{er} janvier prochain, impactera les usages du stationnement en ouvrage.

La mise en place des outils numériques d'assistance à l'utilisateur, en sus du déploiement de la carte «Bonjour Metz», permettra en temps réel de lui indiquer les disponibilités de parking à tout moment. En effet, nous avons pu constater les limites des afficheurs dynamiques de places libres lors des dernières manifestations messines.

L'utilisateur détermine sa destination, mais ne fait encore que peu le lien entre celle-ci et les disponibilités et les outils d'intermodalité qui permettent d'utiliser des parkings libres, alors que les autres présentent des temps d'attente importants. Le nouvel outil combinera destination finale, temps de route et disponibilités au plus près.

Les mesures que nous avons prises, depuis deux ans, pour proposer des opportunités de stationnement à coût réduit, commencent à être connues, mais pour la plupart, au-delà du 1€ de 19h00 à 01h00, elles restent confidentielles et nous devons faire un effort de communication sur celles-ci. L'outil numérique devrait nous y aider.

Nous devons également engager une réflexion sur les tarifs pratiqués le dimanche qui ne permettent pas, hors les grands événements, d'assurer une fréquentation optimum. Enfin nous devons clarifier et mieux afficher les spécificités des parkings dits «Gare» avec leurs 30 minutes gratuites. Nous devons rechercher une plus grande optimisation des parkings P+R pour les usagers pendulaires afin de libérer des places à rotation rapide dans ces parkings.

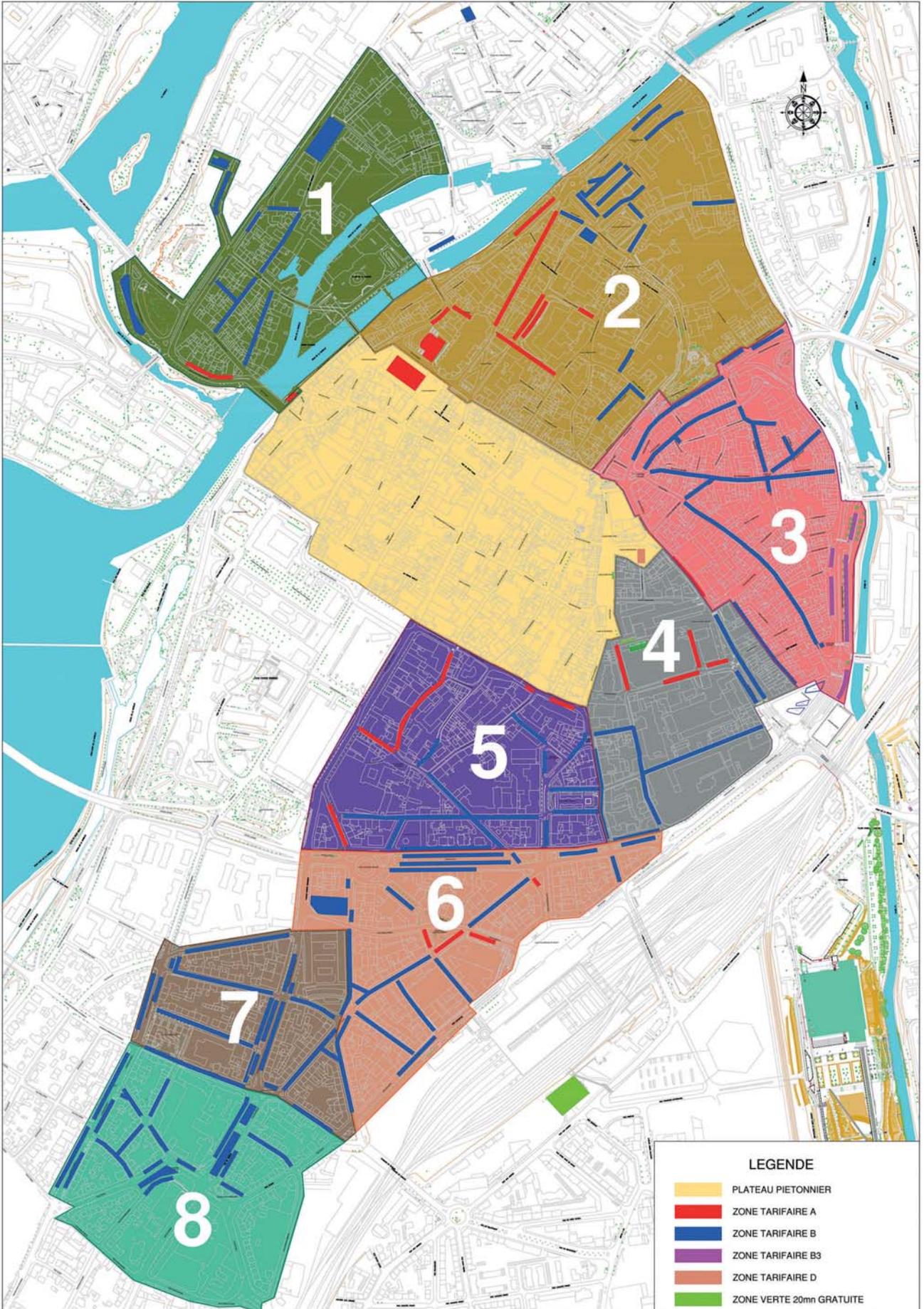
L'année 2018 qui verra la prise en charge des parkings en ouvrage par Metz Métropole du fait de la loi Maptam, devrait aussi permettre une meilleure utilisation.

Partenaire :




GUY CAMBIANICA

STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE



POLE MOBILITE ET ESPACE PUBLIC

ZONES TARIFAIRES

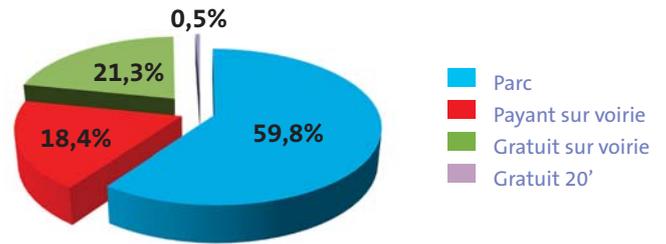
OCTOBRE 2014



L'OFFRE PUBLIQUE DE STATIONNEMENT

L'OFFRE DE STATIONNEMENT

Après plusieurs années de grande stabilité, 2017 marque des changements profonds dans l'offre de stationnement en centre-ville. La Ville de Metz a en effet arrêté de nouvelles mesures afin d'assurer un meilleur usage et partage de l'espace public et particulièrement de la voirie et de favoriser la rotation du stationnement dans certains secteurs de la ville. Ces mesures sont détaillées pages 13 et 19. Mais au 31 décembre 2016 comme au 30 juin 2017, l'offre de stationnement en centre-ville n'avait subi encore aucune modification. Nos analyses pour 2016 et le premier semestre 2017 s'appuient en conséquence sur une offre de stationnement de 15 272 places en centre-ville.



La répartition de l'offre de stationnement

	Parc	Payant sur voirie	Gratuit sur voirie	Gratuit 20 minutes**	TOTAL
Metz-Centre	7 289	1 118		12	8 419
Boulevard de Trèves*	717				717
Nouvelle Ville	378	768	774		1 920
Ancienne Ville	400	648	188		1 236
Les Isles	386	289	2 300	5	2 980
TOTAL	9 170	2 823	3 262	17	15 272

* Les quatre parkings du boulevard de Trèves sont gratuits pour une durée de 1h30 / ** Horodateur vert (y compris dépose minute rue aux Arènes)

L'UTILISATION DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT

LA FRÉQUENTATION DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE EN BAISSÉ...

◇ 5.11 MILLIONS DE TRANSACTIONS EN 2016

◆ - 1,8% par rapport à 2015.

5.11 millions de tickets de stationnement (3.5 M. dans les parcs et 1.6M. sur voirie), soit en moyenne 17 000 tickets / jour, ont été délivrés en 2016. La fréquentation du centre-ville de Metz est en légère baisse de 1.8% par rapport à 2015. Les parkings se révèlent plus attractifs et restent en progression (+0.8 %), mais la fréquentation sur voirie est en net retrait (-7.1 %) pour la troisième année consécutive.

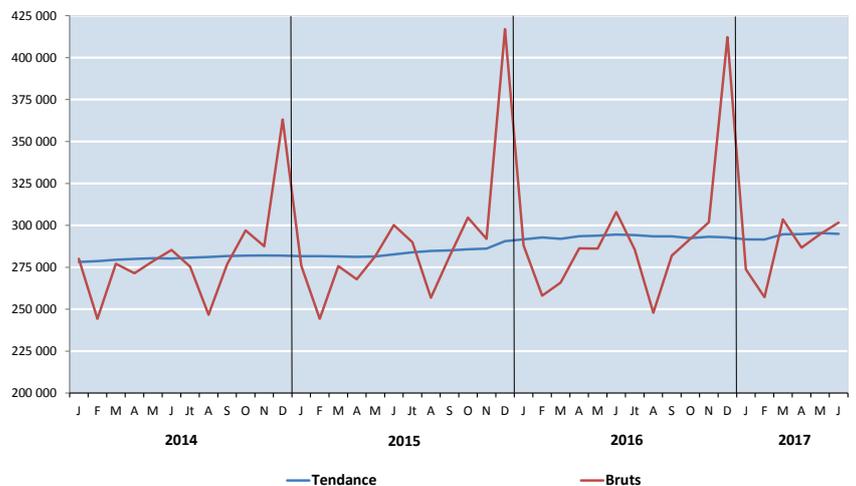
...MAIS DAVANTAGE DE VOYAGEURS DANS LES BUS

Sur le réseau de transports collectifs Le Met', la tendance reste à la croissance. Ainsi, la fréquentation totale du réseau sur 2016 s'est-elle établie à 20 millions de voyages, en hausse de 6,8 % par rapport à 2015. Pour rappel, la progression de la fréquentation avait été de +9.2 % en 2015 par rapport à 2014. Cette croissance reste pour l'heure tirée par les deux lignes Mettis.

◇ LA TENDANCE SE CONFIRME AU PREMIER SEMESTRE 2017

◆ +1,5 % dans les parcs et -10,8 % sur voirie.

L'évolution de la fréquentation horaire dans les parcs de stationnement



L'UTILISATION DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT

DES PARKINGS TOUJOURS AUSSI ATTRACTIFS

◇ LA GESTION DES PARCS : 7 OPÉRATEURS

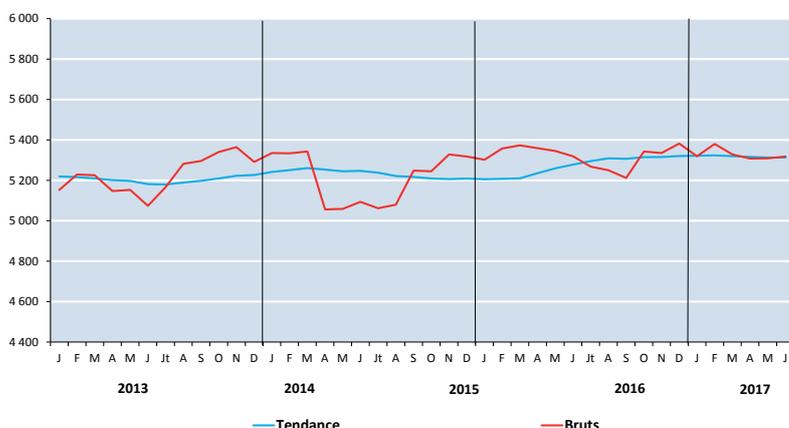
La gestion des parcs de la Ville de Metz est répartie entre sept opérateurs :

- Cinq parkings sont concédés à Urbis-Park, filiale du groupe Transdev : République, Théâtre-Comédie, Gare-Place de Gaulle, Gare-Centre Pompidou-Metz et De Maud'Huy.
- Quatre parcs sont gérés par Indigo (ex Vinci-Park) : Saint-Jacques, Saint-Thiébauld, Mazelle et Paixhans... en attendant l'ouverture de Muse. Indigo est par ailleurs depuis le 1^{er} janvier 2017 le nouveau délégataire du service public du stationnement payant sur voirie de la Ville de Metz.
- Q-Park gère le parc Coislin et les quatre parkings du boulevard de Trèves.
- Cathédrale est concédé à la société SPCM, filiale de Demathieu & Bard.
- Gare de Metz-Lafayette est géré par Effia Stationnement, filiale du groupe Keolis.
- Port Saint-Marcel par la société éponyme.
- Les trois parcs-relais sont exploités par la SAEML (Société Anonyme d'Economie Mixte Locale) TAMM, exploitant du réseau de transports collectifs urbains de Metz Métropole.

◇ LES VISITEURS CONCENTRÉS SUR CINQ PARKINGS

Les parcs de l'hypercentre, République, Saint-Jacques, Coislin, Cathédrale et Théâtre, cumulent 3.1 millions de visiteurs soit 88 % de la fréquentation des 12 parkings¹ du centre-ville alors qu'ils ne représentent que 55% de la capacité de stationnement (4 663 places).

■ L'évolution du nombre d'abonnés dans les parcs de stationnement



Les amodiations de 2016

- Théâtre/Comédie : 300 - Gare/Charles de Gaulle : 36
- Mazelle : 10 - Gare/Centre Pompidou-Metz : 148

(1) Absence de données depuis janvier 2014 pour le parc du Port St Marcel

◇ 2016 : UNE FRÉQUENTATION ENCORE EN HAUSSE MAIS QUI TEND À SE TASSER

La fréquentation des parkings est en hausse pour la troisième année consécutive mais elle tend à se tasser : après une progression de 3.1 % en 2015, elle s'accroît de 0.8 % en 2016 pour atteindre 3 514 000 visiteurs, soit un gain de 27 000 unités.

◇ LES PARKINGS GARE EN POINTE

Une majorité de parkings (8 sur 12) affiche une fréquentation en progression. Les parkings Gare ont obtenu de bons résultats de fréquentation en 2016. Coislin atteint un niveau de fréquentation « historique ». De Maud'Huy connaît une inversion de tendance pour la première fois depuis 2012. République reste le parking le plus fréquenté. L'érosion de la fréquentation horaire des parcs Saint-Jacques et Saint-Thiébauld se poursuit. Cathédrale est en fort recul (-11.8 %) mais la fréquentation du parc a été très impactée par les travaux de rénovation engagés au second semestre 2016.

■ L'évolution de la fréquentation horaire 2015-2016

Gare de Metz-Lafayette	+13.0 %	Théâtre - Comédie	+4.9 %
De Maud'Huy	+10.0 %	Paixhans	+2.9 %
Gare-Charles de Gaulle	+9.0 %	Mazelle	+0.9 %
Coislin	+6.2 %	République	+0.3 %
Cathédrale	-11.2 %	Saint-Jacques	-0.7 %
Saint-Thiébauld	-4.4 %	Gare-Centre Pompidou Metz	-0.5 %

◇ UNE TENDANCE CONFIRMÉE MAIS NUANCÉE EN 2017 : +1,5 %

Au terme du premier semestre 2017, la fréquentation des parcs est encore en progression (+1,5 % / 25 000 visiteurs de plus) mais dans le détail apparaissent quelques nuances. Théâtre, Coislin, Gare de Metz-Lafayette et De Maud'Huy poursuivent leur progression. Mais la tendance s'inverse à République (-0,8 %), Gare-Charles de Gaulle, Mazelle et Paixhans. Inversion de tendance, positive cette fois, pour Saint-Jacques et Gare-Centre Pompidou. Cathédrale et Saint-Thiébauld présentent encore des résultats en baisse par rapport à l'année dernière.

◇ DES ABONNEMENTS QUI REPRENENT : +2,2 % en 2016

Le nombre moyen d'abonnés dans les parcs publics est en légère progression : 5 320 en moyenne annuelle au terme de l'année 2016 contre 5 209 un an plus tôt (+2.2 %). Saint-Jacques (+5.9 %) et Saint-Thiébauld (+1.5 %) gagnent des abonnés en compensation de la baisse de la clientèle horaire. Les trois parkings « Gare » capitalisent les abonnements : Gare de Metz-Lafayette +22.8 % ; Gare-Charles de Gaulle +5.2 % ; Gare-Centre Pompidou-Metz +1.6 %). Les abonnements à Coislin deviennent significatifs. En plus d'une forte augmentation de la fréquentation horaire, Théâtre Comédie voit les abonnements progresser de 4.8 %, à l'inverse de Cathédrale où le nombre d'abonnements est également en décroissance. Deuxième année de baisse consécutive pour Paixhans et Mazelle. Au premier semestre 2017, les abonnements sont en très léger recul : -0.3 %. Comme chaque année, la courbe d'évolution des abonnements est très fluctuante. Les parcs Saint-Jacques et Saint-Thiébauld persistent toujours dans leur volonté d'accroître le nombre d'abonnés. A l'inverse, Cathédrale, Paixhans et Mazelle sont toujours en décroissance. Gare-Charles de Gaulle, Gare-Centre Pompidou-Metz et Théâtre-Comédie font montre d'une grande stabilité. République est en recul de 1.2 %.



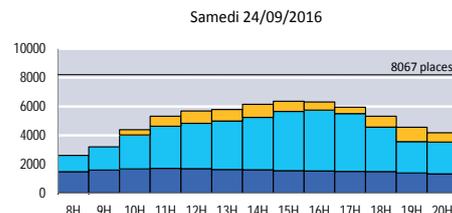
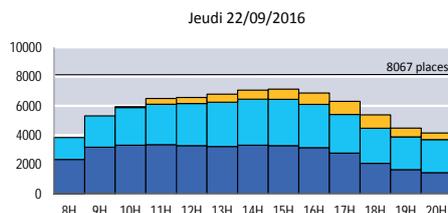
L'OCCUPATION HORAIRE DES PARCS EN 2016

DES PARKINGS TOUJOURS DISPONIBLES

TOUS LES PARCS*

8 067 places

1 800 à 2 000 places de stationnement disponibles en permanence dans les parkings du centre-ville



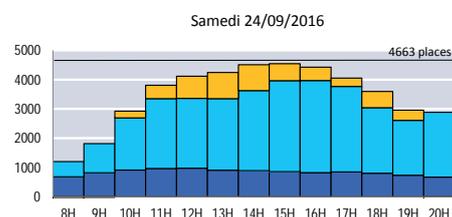
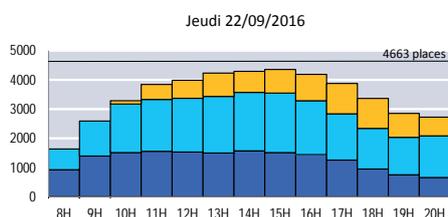
Par cumul de l'occupation horaire des parcs de stationnement, il reste toujours 1 700 à 2 000 places de stationnement (soit 21 à 25 % de l'offre de stationnement) au plus fort «d'un jour moyen» de semaine, et 2 300 à

2 800 places le samedi. En décembre 2016, au plus fort de la journée, il restait environ 1 000 places en semaine et 1 700 le samedi. La disponibilité dans les parcs en décembre 2016 est légèrement supérieure à celle de 2015.

PARKINGS HYPERCENTRE

4 663 places

Les 5 parkings de l'hyper-centre toujours très utilisés



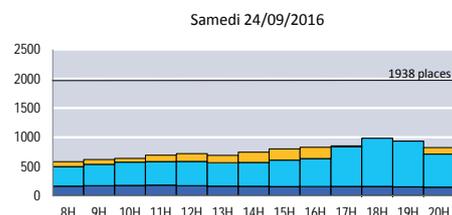
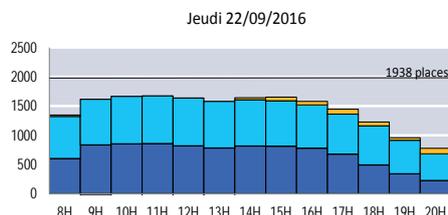
Dans les cinq parcs de l'hyper-centre (République, Saint-Jacques, Coislin, Cathédrale et Théâtre), il reste au plus fort de la journée, 1 000 à 1 300 places en semaine et 300 le samedi.

En décembre 2016, 250 à 300 places seulement sont restées libres en semaine et les parkings ont frôlé la saturation le samedi.

PARKINGS GARE

1 938 places

Une plus grande pression de stationnement en semaine



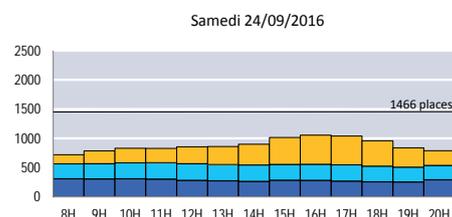
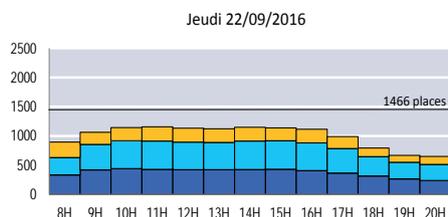
Dans les trois parkings «Gare» (Centre Pompidou-Metz, Charles de Gaulle et Gare de Metz-Lafayette), il restait 270 à 330 places en semaines et environ 1 200 le samedi.

A l'époque de Noël, on dénombrait 300 à 350 places disponibles en semaine et 1 200 le samedi.

PARKINGS COURONNE

1 466 places

Toujours de la place



La disponibilité dans les quatre parkings de couronne (Saint-Thiébauld, De Maud'Huy, Mazelle et Paixhans) est de l'ordre de 350 à 400 places en semaine dite normale et d'environ

300 à 350 places en décembre. S'il reste environ 800 places en moyenne le samedi, la disponibilité n'est plus que de 400 places en décembre.

Légende: Abonnés septembre 2016 Usagers horaires septembre 2016 décembre 2016

Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les jeudis et samedis d'une semaine représentative.

* Hors parking du Port Saint-Marcel et boulevard de Trèves



LES PARKINGS DE L'HYPERCENTRE

RÉPUBLIQUE

2 100 places

/ 1 225 000 entrées en 2016 :
34,9 % de la fréquentation des
parkings du centre-ville

- une fréquentation horaire qui tend à se tasser



Le parking République reste le parking le plus fréquenté du centre-ville. S'il a encore gagné de la clientèle en 2016 (+0,3 %), les résultats du premier semestre 2017 montrent un léger recul de 0,8 %. Cette baisse de fréquentation est la conséquence de l'incendie survenu le 31 mars avec la neutralisation complète pendant plusieurs jours d'un étage complet du parking pour en assurer la décontamination (suies et fumées) et la remise en état.

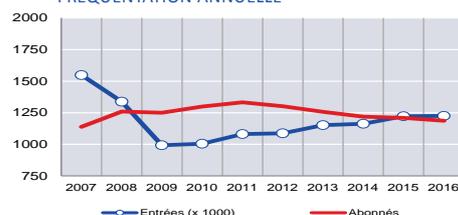
Les abonnements évoluent à la baisse pour la troisième année consécutive : -1,9 % en 2016, et encore -1,2 % au premier semestre 2017.

La fréquentation du parc se répartit le mercredi dans des proportions de 55 et 45 % entre usagers horaires et abonnés. La répartition est à 50/50 le jeudi. Le taux d'occupation global est de l'ordre de 70 à 85 % en semaine. Le parc arrive à saturation le samedi où les usagers horaires sont majoritaires à plus de 80 %.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

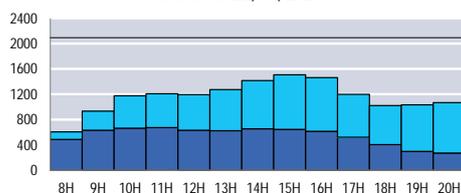


FRÉQUENTATION ANNUELLE

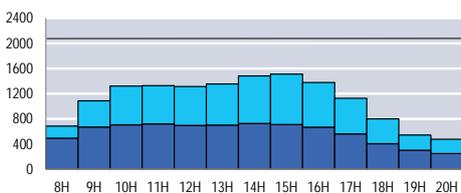


OCCUPATION HORAIRE

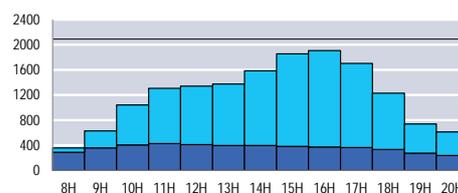
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



THÉÂTRE/COMÉDIE

620 places

/ 224 000 entrées en 2016 :
6,4 % de la fréquentation totale des
parkings

- encore près de 5% de mieux en 2016



La fréquentation horaire du parc Théâtre-Comédie poursuit une courbe ascendante depuis 2011 : +4,9 % en 2016 ; +10 000 visiteurs.

Cette progression régulière est confirmée de manière presque spectaculaire au premier semestre 2017 : +11,5 %. Le parking bénéficie toujours d'une bonne fréquentation en soirée.

Le nombre d'abonnés est fluctuant et l'on observe une alternance quasi systématique des années de

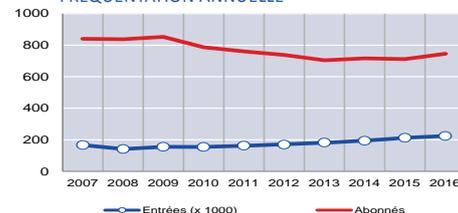
hausse ou de baisse des abonnements: -0,6 % en 2015, +4,8 % en 2016, -0,3 % au premier semestre 2017....

Le parking révèle un taux d'occupation de l'ordre de 85 à 90 % en semaine où les abonnés sont largement majoritaires (de l'ordre de 75 %) et jusqu'à 70 % le samedi où ce sont les visiteurs qui dominent à 60 %. Le parking est occupé à 60 % en soirée et jusqu'à 95 % le samedi.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

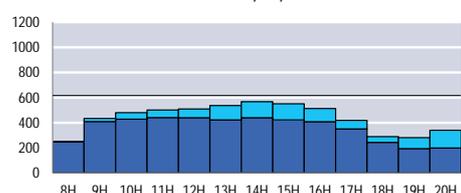


FRÉQUENTATION ANNUELLE

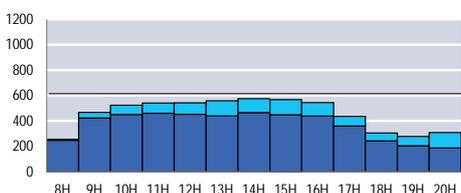


OCCUPATION HORAIRE

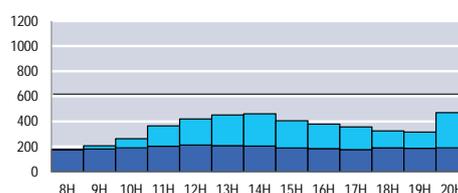
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



Légende: Abonnés septembre 2016 / Usagers horaires septembre 2016 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



LES PARKINGS DE L'HYPERCENTRE

COISLIN

393 places

/ 570 000 entrées en 2016 :
16,2 % de la fréquentation totale
des parkings

- un niveau de fréquentation historique



La fréquentation du parking Coislin poursuit sa croissance et atteint un niveau inégalé : 570 000 visiteurs en 2016 (+6.2 % par rapport à 2015).

Et le mouvement ne faiblit pas : +3.6 % au premier semestre 2017.

Le nombre d'abonnés se stabilise à une trentaine d'unités.

Le taux d'occupation est de l'ordre de 80 à 95 % en semaine et le parking arrive à saturation le samedi, y compris en soirée. Il est fréquenté presque exclusivement par des usagers horaires.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

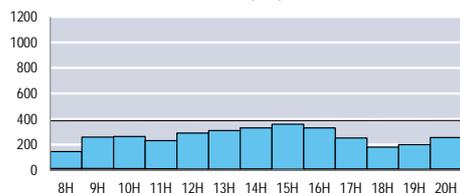


FRÉQUENTATION ANNUELLE

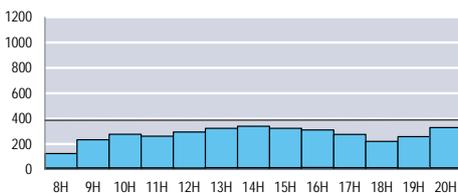


OCCUPATION HORAIRE

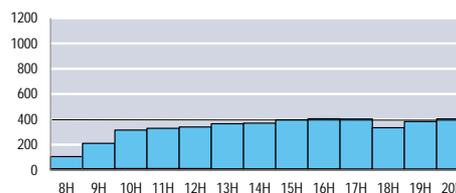
Mercredi 21/09/2016



Judi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



CATHÉDRALE

367 places

/ 262 000 entrées en 2016 :
7,5 % de la fréquentation totale des
parkings

- l'impact des travaux sur la fréquentation



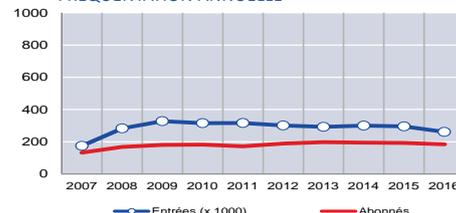
Après la baisse de fréquentation de 2015, le parc Cathédrale perd encore de la clientèle en 2016 : -11.3 %. Les travaux de rénovation du parking engagés à l'automne 2016 sont responsables pour partie de cette évolution à la baisse. Les résultats du premier semestre 2017 sont également en deçà de ceux de 2016 : -4.4 %. Une fois encore, les travaux – aménagement de la voirie rue d'Estrées à compter du mois d'avril – en sont pour une part responsables. Le nombre d'abonnés semble s'inscrire durablement à la baisse : -4.5 % en 2016 et -6.6 % pour le premier semestre 2017.

Le taux d'occupation varie de 75 à 90 % en semaine mais le parc est quasiment saturé le samedi, y compris en soirée. La présence des abonnés reste constante en semaine et le samedi. Cathédrale accueille en effet essentiellement des résidents. Ils représentent ainsi tous les jours 30 à 35 % de la clientèle.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

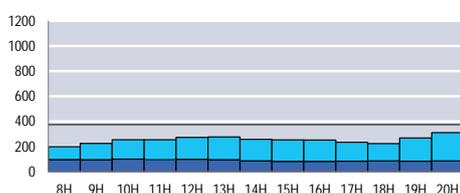


FRÉQUENTATION ANNUELLE

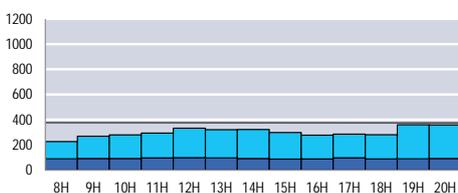


OCCUPATION HORAIRE

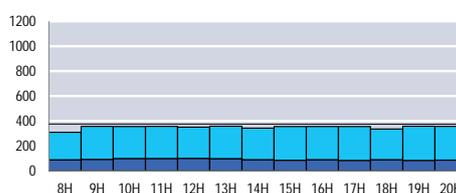
Mercredi 21/09/2016



Judi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



Légende: Abonnés septembre 2016 Usagers horaires septembre 2016 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



LES PARKINGS DE L'HYPERCENTRE

SAINT-JACQUES

1 183 places

/ 824 000 entrées en 2016 :
23,5 % de la fréquentation totale des parkings

- une fréquentation stabilisée



La tendance à la baisse observée depuis plusieurs années se confirme mais la fréquentation tend à se stabiliser : -0.7 % en 2016. A l'inverse même, 2017 semble marquer une reprise : +0.9 % au premier semestre.

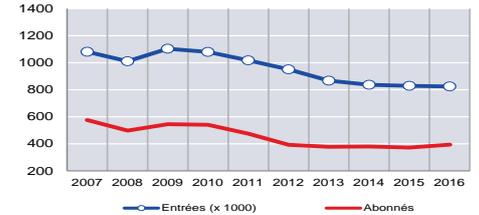
La progression du nombre d'abonnés observée depuis l'automne 2016 se confirme : +5.9 % en 2016 et +5.4 % au premier semestre 2017.

Le taux d'occupation maximal à Saint-Jacques est de l'ordre de 70 à 80 % en semaine mais atteint des pointes de 95 % le samedi. Les occupants sont majoritairement (de l'ordre de 70 à 80 %) des usagers horaires.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

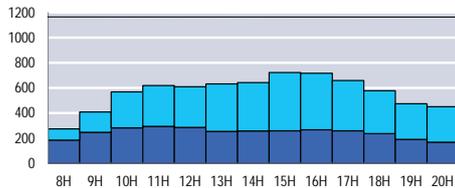


FRÉQUENTATION ANNUELLE

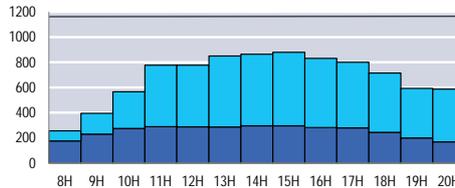


OCCUPATION HORAIRE

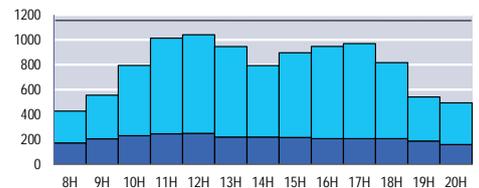
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



LES PARKINGS DU SECTEUR GARE

GARE/CENTRE POMPIDOU-METZ

702 places

/ 90 000 entrées en 2016 :
2,6 % de la fréquentation totale des parkings

- un début d'année 2017 en forte hausse



A la suite de deux années de forte progression, 2016 traduit une certaine stabilisation de la fréquentation : -0,5 %. Un phénomène de courte durée si l'on en juge les résultats du premier semestre 2017 : +10,6 %.

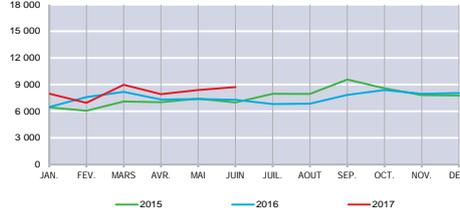
Le nombre d'abonnés subit de légères variations annuelles : -2,8 % en 2015, +1,6 % en 2016, -0,8 % au début de 2017.

Le parc Gare-Centre Pompidou-Metz connaît

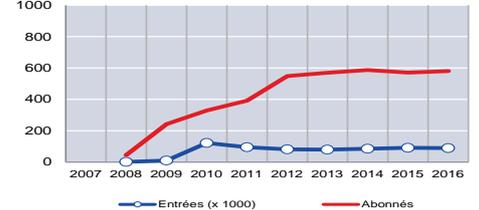
des taux d'occupation de l'ordre de 80 à 85 % en semaine. 60 à 65 % des usagers sont des abonnés. Il n'est occupé qu'à hauteur de 30 % le samedi dont 70 à 80 % d'usagers horaires.

À noter un taux d'occupation exceptionnel samedi 24 septembre en raison du déroulement à cette date de l'Open de Moselle de tennis au palais des sports des Arènes, contigu au parking.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

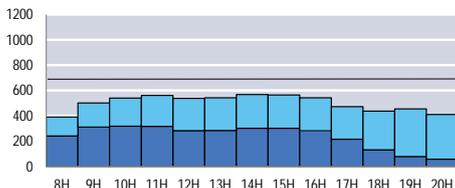


FRÉQUENTATION ANNUELLE

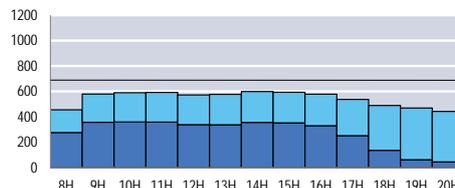


OCCUPATION HORAIRE

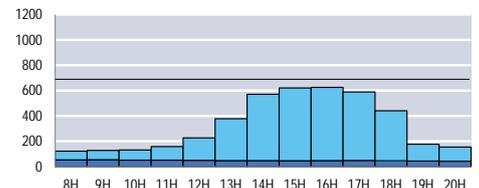
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



Légende: ■ Abonnés septembre 2016 ■ Usagers horaires septembre 2016 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



LES PARKINGS DU SECTEUR GARE

GARE-CHARLES DE GAULLE

585 places

/ 120 000 entrées en 2016 :
3,4 % de la fréquentation totale des parkings

- un tassement de la fréquentation en 2017



Aux progressions spectaculaires de 2015 (+6 %) et 2016 (+9 %) succède un léger recul de la fréquentation horaire au premier semestre 2017 : -3,2 %.

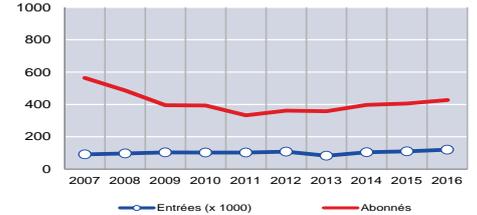
En croissance depuis 2014 et encore +5,2 % en 2016, le nombre d'abonnements se stabilise au début de 2017.

La fréquentation du parc se partage entre usagers horaires (environ 55 % des occupants) et abonnés. Occupé à plus de 90 % en semaine, son taux d'occupation maximum est de l'ordre de 45 % le samedi.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

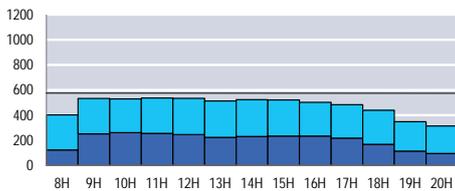


FRÉQUENTATION ANNUELLE

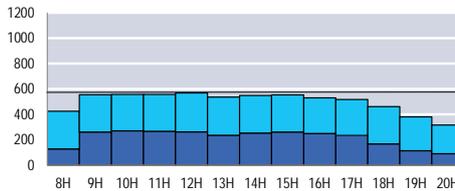


OCCUPATION HORAIRE

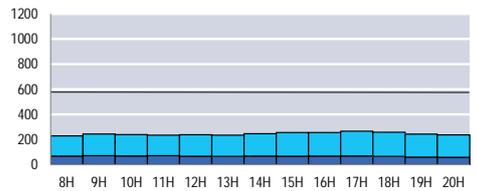
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



GARE DE METZ LAFAYETTE

651 places

/ 83 000 entrées en 2016 :
2,4 % de la fréquentation totale des parkings

- 26% de hausse de fréquentation en trois ans

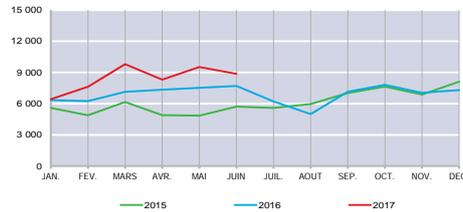


Au cours des trois dernières années, le parking Gare de Metz-Lafayette a vu sa fréquentation progresser de 26 % (13 % pour la seule année 2016). La tendance s'accroît au premier semestre 2017 (+19,5 %).

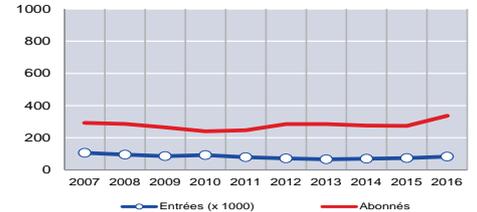
Après l'envolée de 2016 (+22,8 %) consécutive à l'arrivée d'un « gros » client et à une tarification attractive, le nombre d'abonnés retombe de 8 % au début de 2017.

Le taux d'occupation atteint 80 à 85 % en semaine et environ 30% le samedi. Les abonnés représentent environ 40 % de la clientèle en semaine, de l'ordre de 20 % le samedi.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

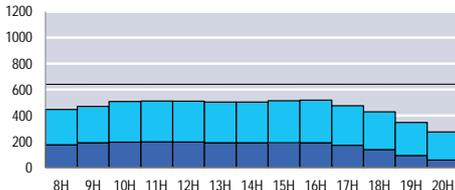


FRÉQUENTATION ANNUELLE

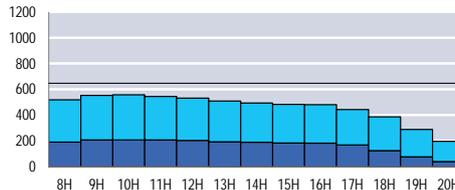


OCCUPATION HORAIRE

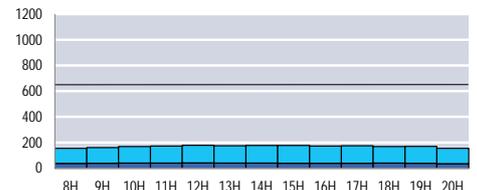
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



Légende: ■ Abonnés septembre 2016 ■ Usagers horaires septembre 2016 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



LES PARKINGS DE COURONNE

SAINT-THIEBAULT

418 places

/ 53 000 entrées en 2016 :
1,5 % de la fréquentation totale des parkings

- la baisse tendancielle de la fréquentation se poursuit



Saint-Thiebault perd de la clientèle de manière récurrente depuis 2010 : 4,4 % de baisse de la fréquentation en 2016 et encore -2,8 % au premier semestre 2017.

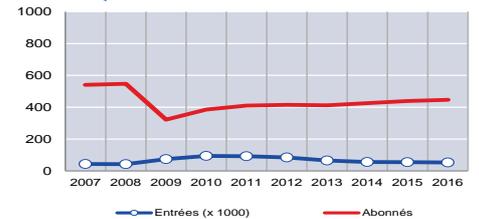
En compensation, le nombre d'abonnés est toujours en progression : + 1,5 % en 2016 et +5,6 % au premier semestre 2017.

Saint-Thiebault affiche un taux d'occupation maximal de l'ordre de 90 % en semaine et de l'ordre de 50 à 60 % le samedi. Les abonnés sont toujours largement majoritaires (+ de 80 % des occupants).

FRÉQUENTATION MENSUELLE

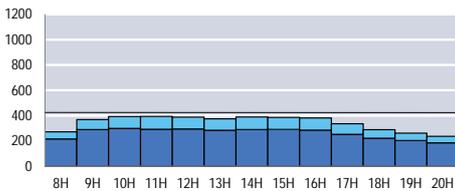


FRÉQUENTATION ANNUELLE

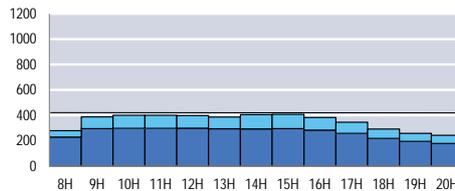


OCCUPATION HORAIRE

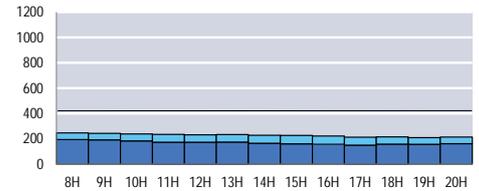
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



DE MAUD'HUY

378 places

/ 12 000 entrées en 2016 :
0,4 % de la fréquentation totale des parkings

- une reprise confirmée



La fréquentation du parc De Maud'huy repart à la hausse : +10 % en 2016, +19,5 % au premier semestre 2017. Un résultat à relativiser au regard des chiffres bruts de fréquentation : 1 100 visiteurs supplémentaires en 2016 et autant pour les six premiers mois de 2017.

Les abonnements sont très fluctuants avec une alternance d'augmentation et de baisse du nombre d'abonnés : +7,2 % en 2015 ; -5 % en

2016 ; +9,3 % au début de 2017.

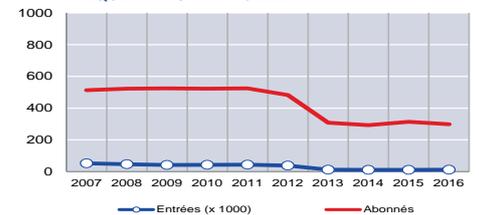
Le taux d'occupation n'est plus que de l'ordre de 55 à 60 % en semaine et de 20 à 25 % le samedi. Les abonnés représentent près de 90 % de la clientèle du parking.

A noter 97,4 % d'occupation mercredi 21 septembre 2016 à 20H à l'occasion d'un match de football au stade Saint-Symphorien.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

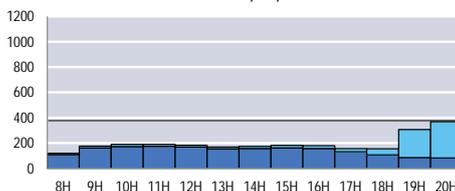


FRÉQUENTATION ANNUELLE

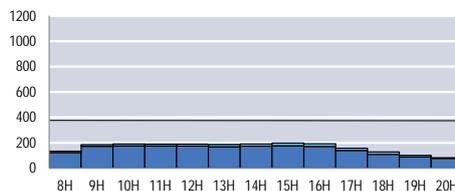


OCCUPATION HORAIRE

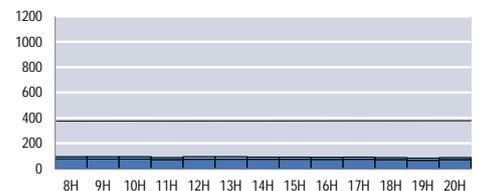
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



Légende : ■ Abonnés septembre 2016 ■ Usagers horaires septembre 2016 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



LES PARKINGS DE COURONNE

MAZELLE

270 places

/ 41 000 entrées en 2016 :
1,2 % de la fréquentation totale des parkings

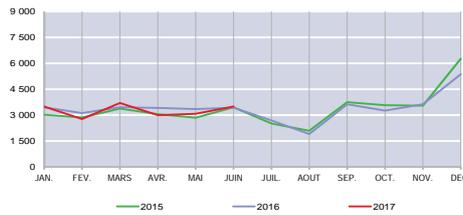
- la fréquentation stagne



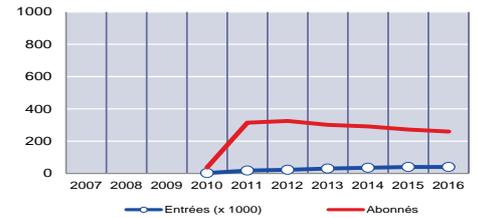
La fréquentation horaire du parking Mazelle marque le pas. Aux 16 % de progression de 2015 succèdent une augmentation de fréquentation de 0.9 % en 2016 puis une baisse de 3.4 % au premier semestre 2017. Les abonnements s'affichent toujours à la baisse : -1.6 % en 2016 et -5.3 % au début de 2017.

Le parc enregistre des taux d'occupation de plus de 90 % en semaine (jusqu'à saturation) et de l'ordre de 45 % le samedi. En semaine comme le samedi, les abonnés représentent environ 70 % des usagers.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

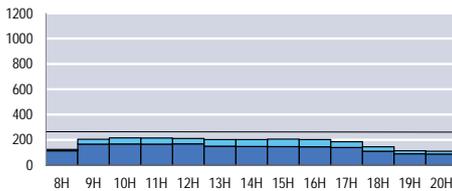


FRÉQUENTATION ANNUELLE

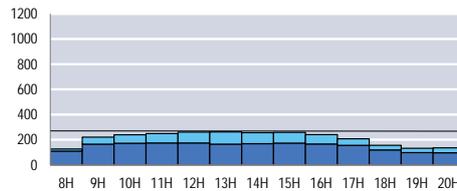


OCCUPATION HORAIRE

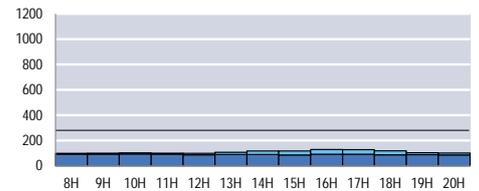
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



PAIXHANS

400 places

/ 10 000 entrées en 2016 :
0,3 % de la fréquentation totale des parkings

- usagers horaires et abonnés en diminution

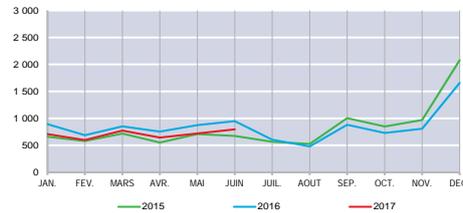


Après un début d'année 2016 spectaculaire où la fréquentation avait progressé de près de 29 %, le parking Paixhans a vu sa fréquentation baisser de 14 % au second semestre pour un bilan annuel qui reste positif : +2,9 %. Cette évolution à la baisse s'amplifie en 2017 : -15,4 % pour les six premiers mois.

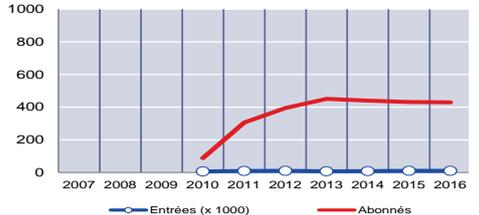
Déjà en recul en 2014 et 2015, le nombre d'abonnés se stabilise en 2016 avant de fléchir encore au début de 2017 : -2,6 %.

Les abonnés représentent environ 90 % de l'occupation horaire du parking, de l'ordre de 90 % en semaine et jusqu'à 70 % le samedi.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

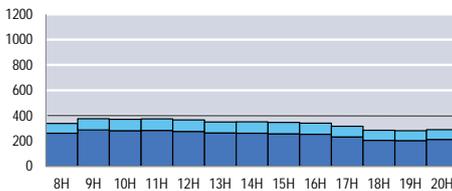


FRÉQUENTATION ANNUELLE

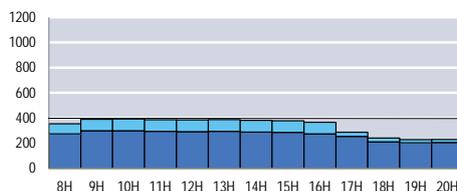


OCCUPATION HORAIRE

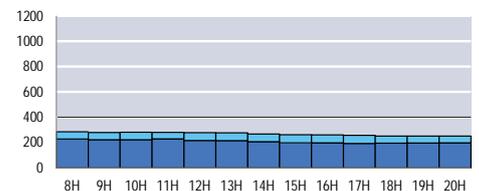
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



Légende: Abonnés septembre 2016 / Usagers horaires septembre 2016 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



LES PARKINGS DE COURONNE

BOULEVARD DE TRÈVES

717 places

/ 547 000 entrées en 2016

- le quatrième parc messin



La spécificité des quatre parkings du boulevard de Trèves est leur gratuité pour 1H30 (P1 à P3) ou 2H30 (P4) de stationnement. La fréquentation globale des parkings boulevard de Trèves s'élève à 547 000 visiteurs en 2016, première année «pleine» d'exercice après la mise en œuvre du stationnement payant au 27 juillet 2015. En termes de fréquentation brute, le boulevard de Trèves se place ainsi à un niveau de fréquentation

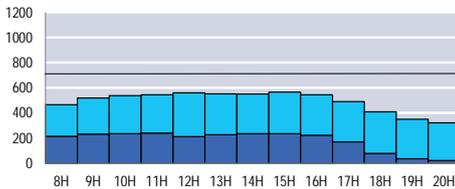
comparable à celui du parking Coislin (570 000 visiteurs). La fréquentation horaire du parc est en réduction de 12.3 % au second semestre 2016 comparé au second semestre 2015. Une baisse de fréquentation imputable notamment à la hausse tarifaire intervenue le 28 avril 2016. Dans le même temps, la fréquentation des abonnés s'est accrue de 6.3 %. Au premier semestre 2017, la fréquentation horaire des parkings du boulevard de Trèves est en recul de 3.8 %. Dans le même temps, la fréquentation des abonnés s'est réduite de 3.1 %. Les parkings du boulevard de Trèves affichent un taux d'occupation de près de 80 % le mercredi et 60% le jeudi. Le samedi, la fréquentation est de l'ordre de 25 à 30 %.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

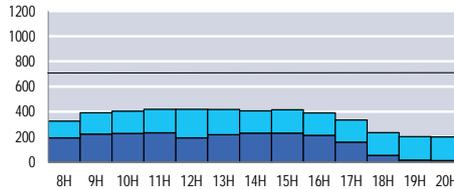


OCCUPATION HORAIRE

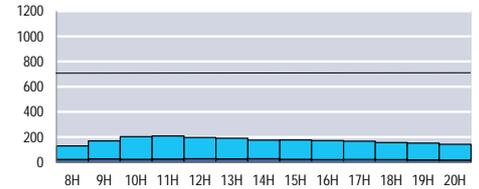
Mercredi 21/09/2016



Jeudi 22/09/2016



Samedi 24/09/2016



LES PARCS RELAIS

PARC RELAIS

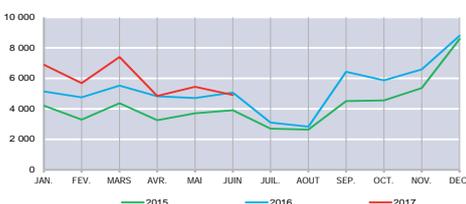
615 places

/ 64 000 entrées en 2016

- une fréquentation en constante progression

Les trois parcs relais de Metz Métropole totalisent 615 places de stationnement.

La fréquentation des P+R de l'agglomération se développe peu à peu. Elle a progressé de 24.6% en 2016 pour atteindre le total de 64 000 visiteurs, soit 250 visiteurs/jour. A titre de comparaison, la fréquentation globale des trois parcs relais se situe entre Gare de Metz –Lafayette (83 000 entrées) et Saint-Thiébauld (53 000 entrées en 2016). La fréquentation est encore en progrès de 17.2 % au premier semestre 2017.



◇ **Rochambeau (115 places)** reste le parc le plus utilisé (près de 30 000 visiteurs, 46 % de la fréquentation des 3 P+R). Le parc est régulièrement saturé (taux d'occupation moyen >95 %). On observe des reports de clientèle vers le P+R de Woippy.

◇ **Woippy (250 places) et Foire expo (250 places)** sont encore en retrait avec des taux d'occupation respectifs en semaine d'environ 22 % pour le premier, et de 28 % pour le second. Mais leur fréquentation progresse sensiblement :

- +34.4 % en 2016 et +25.9 % au premier semestre 2017 pour Woippy;
- +14.4 % en 2016 et +21.8 % en 2017 pour Foire Expo;
- Rochambeau a enregistré des progressions de +27.1 % et +10.5 % en 2016 et 2017.
- Les pics observés en décembre attestent de la fréquentation des parcs relais par des chaland.



LA TARIFICATION

2017 : L'HARMONISATION TARIFAIRE SUR VOIRIE

Lors de son conseil municipal du 28 mai 2015, la ville de Metz avait pris un certain nombre de décisions dans le souci de renforcer l'articulation entre sa politique tarifaire et sa politique de mobilité et d'attractivité économique :

- ◆ une refonte de la grille tarifaire intégrant la mise en place du tarif au plus juste prix pour l'utilisateur
- ◆ le paiement au quart d'heure
- ◆ la gratuité des premiers pas de stationnement
- ◆ la création de carnets 10 tickets
- ◆ le forfait soirée pour le parking Gare-Centre Pompidou Metz
- ◆ la mise en place d'un forfait week-end dans les parkings Gare du vendredi soir au lundi matin
- ◆ la mise en place des après-midi shopping.

Toutes ces dispositions sont détaillées dans le Journal du Stationnement n°22.

En 2017, la Ville de Metz a arrêté de nouvelles mesures afin d'assurer un meilleur usage et partage de l'espace public et particulièrement de la voirie et de favoriser la rotation du stationnement dans certains secteurs de la ville :

- ◆ à compter du 1^{er} janvier 2017, les tarifs

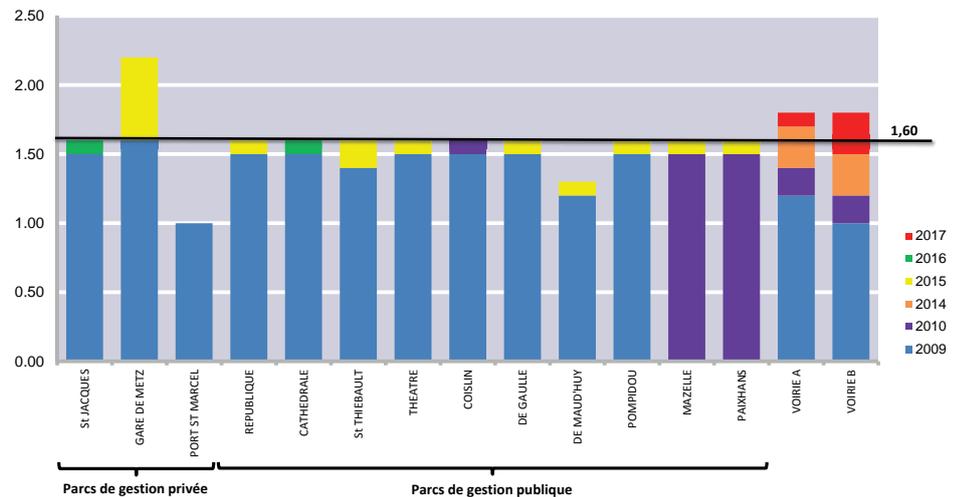
des zones A et B ont été harmonisés et sont passés de 1.50 et 1.70 € à 1.80 €/h.

- ◆ à compter du 1^{er} mars, ont été mises en place des zones de stationnement sur voirie à rotation rapide. La zone D

places). La durée de stationnement est limitée à 60 minutes gratuites.

- ◆ la modification de la zone de tarification et de la durée de stationnement place Saint-Simplice (qui passe en zone A) et boulevard

Tarif de la première heure de stationnement



(30 minutes gratuites, stationnement limité à 60 minutes) englobe ainsi la rue Gambetta, la rue Coislin et la rue de la Piscine (21 places). La zone E concerne la rue des Jardins, la rue Four du Cloître, les places Saint-Etienne et Jean-Paul II (96

André Maginot (qui passe en zone B).

- ◆ à compter du 1^{er} août, la mise en place de nouvelles modalités de stationnement dans tout le centre-ville et la création d'environ 2 000 nouvelles places payantes (voir page 19).

LES TARIFS DES ABONNEMENTS

Les abonnements permanents (7j/7) s'échelonnent de 88 € (De Maud'huy) à 122 € (Saint-Jacques) par mois. Les parcs République, Comédie, Charles De Gaulle, Pompidou, Saint-Thiébauld affichent 118€ par mois.

Pour un abonnement travail (5 jours, de 5H00 à 23H00), il en coûte de 70 € (De Maud'huy) à 95 € (Saint-Jacques) par mois. Mais tous les parkings ne proposent pas de tarification spécifique.

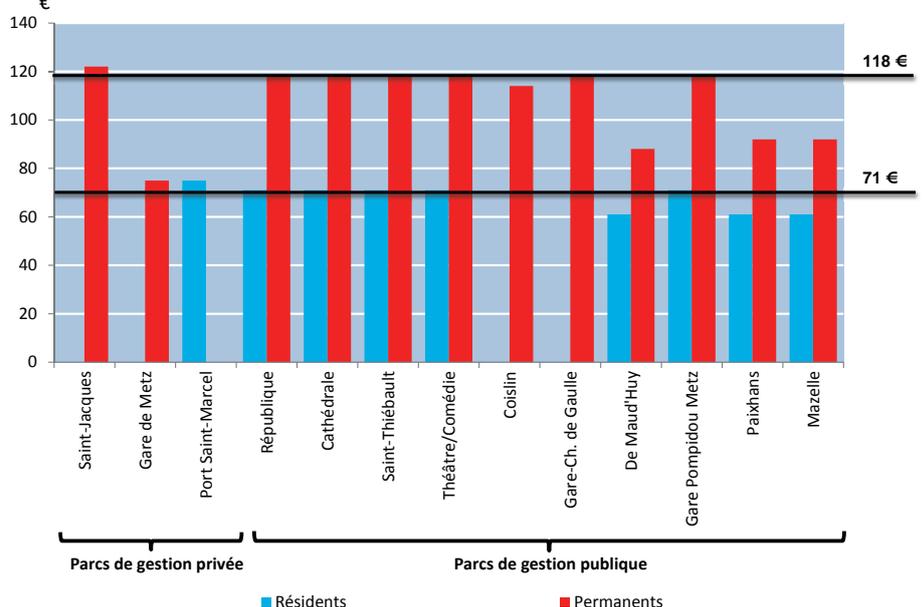
Les tarifs résidents s'élèvent à 61 € par mois dans les parcs Paixhans, Mazelle et De Maud'huy ; 71 € par mois dans les autres parkings (République, Pompidou ou Saint-Thiébauld). La majorité des parkings proposent des abonnements « nuit » de 18H00 ou 19H00 à 8H30 ou 9H00. Les tarifs varient de 46 € (De Maud'huy) à 65 € (Pompidou) par mois.

Les parkings République et De Maud'huy

d'une part et Pompidou d'autre part proposent des forfaits de 1€ pour 4 heures de

stationnement pour les matchs du FC Metz ou les spectacles aux Arènes.

Tarif des abonnements



LE STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

LE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL SUR VOIRIE

Le stationnement résidentiel sur voirie est un régime qui permet à son bénéficiaire de garer son véhicule à un tarif préférentiel dans la plupart des rues soumises au stationnement payant dans une zone définie.

La Ville de Metz propose une grande variété de formules. À noter la baisse des tarifs mise en place au 1^{er} janvier 2017 qui affirme la volonté de la ville de Metz à encourager le stationnement résidentiel.

- **Journalier : 2,00 €.** L'abonné paie son stationnement dès qu'il gare son véhicule dans sa zone de résidence ;
- **Mensuel : 22,00 €** (25 € en 2016). Donne droit à un mois de stationnement dans sa zone de résidence ;
- **Trimestriel : 65,00 €** (70 € en 2016). Donne droit à trois mois de stationnement dans sa zone de résidence ;
- **Annuel : 204,00 €** (240 € en 2016). Donne droit à un an de stationnement dans sa zone de résidence.

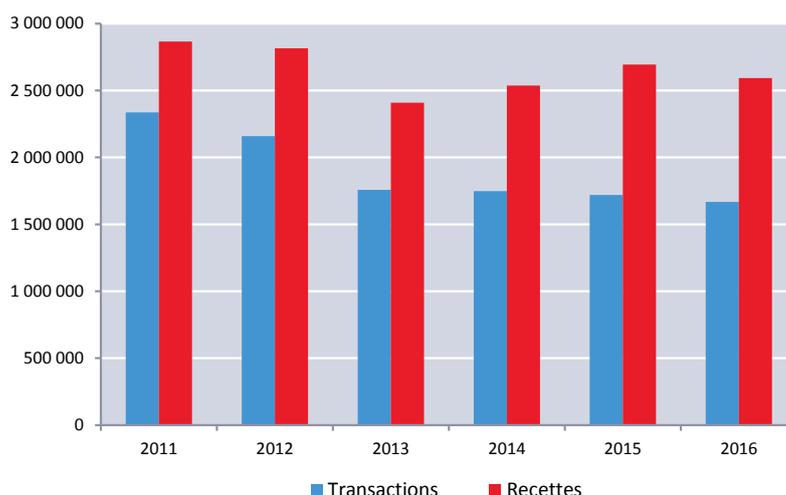


RECETTES ET TRANSACTIONS EN FORTE BAISSÉ

Les recettes globales de stationnement sur voirie ont baissé de 3.6 % en 2016 par rapport à 2015 pour atteindre 2 596 000 €. À noter en particulier au mois de décembre des recettes très en deçà de celles de 2015 (-13.5 %). Au premier semestre 2017, les recettes affichent une baisse de 9.6% par rapport à 2016. Déjà en recul en 2014 (-0.6 %) et 2015 (-1.7 %), le nombre de transactions (1.6 M) a baissé de 7.1 % (soit 122 000 tickets) en 2016. Le mouvement se poursuit en 2017 : -11 % au premier semestre.

Divers facteurs expliquent ces évolutions :

- ◆ l'augmentation tarifaire qui a eu pour effet de diminuer le nombre de transactions;
- ◆ de nombreux travaux de voirie qui ont neutralisé des emplacements de stationnement et en ont perturbé l'accès;
- ◆ la suppression du stationnement dans la Cour du Marché couvert où les taux de rotation et de paiement étaient parmi les plus élevés en centre-ville;
- ◆ la suppression de places de stationnement pour permettre l'aménagement d'aires de stockage des bacs collectifs pour les ordures ménagères;
- ◆ la création des zones de rotation rapide (place St Etienne, rue des Jardins, rue



Four du Cloître) qui proposent une plage de stationnement gratuite;

- ◆ le remplacement de tous les horodateurs en février et leur neutralisation temporaire.

LES ZONES ROTATIVES

Les zones de stationnement sur voirie à rotation rapide ont été mises en place à compter du 1^{er} mars 2017. Pour rappel (lire page 13), il s'agit des rues Gambetta, Coislin, de la Piscine (21 places / zone D), des rue des Jardins et Four du Cloître et des places Saint-Etienne et Jean-Paul II (96 places / zone E). Cette réorganisation a eu des effets directs sur la fréquentation :

- entre avril et juillet 2016, 41 000 transactions avaient été effectuées sur les secteurs Cour du Marché couvert et place Saint-Etienne, totalisant 119 places de stationnement. En 2017, sur la même période, les secteurs place Jean-Paul II - place Saint-Etienne (offre de stationnement ramenée à 74 places) ont enregistré 46 000 transactions, en augmentation de +13,2 %;
- les recettes en revanche ont été divisées par 6. Le montant moyen par ticket qui se situait entre 1,12 et 1,32 € est passé dans une fourchette de 0,11 à 0,21 €.



LES INDICATEURS

LA RÉPARTITION DES RECETTES

Les recettes 2016 les plus importantes ont été enregistrées dans les quartiers Gare (zone 6) et Cathédrale (zone 2) qui sont les secteurs qui proposent l'offre de stationnement la plus conséquente, respectivement 454 et 492 places. Ces deux quartiers représentent en 2016, 41 % des recettes du stationnement payant sur voirie. À l'inverse, on observe un décalage certain entre l'offre de stationnement et les recettes afférentes dans le secteur 8 (Nouvelle Ville).

LA DURÉE MOYENNE DE STATIONNEMENT

La durée moyenne de stationnement augmente peu à peu : 58' en 2015, 59' en 2016 et 60' pour le premier semestre 2017. La durée moyenne de stationnement en 2016 est de l'ordre de 36 à 41 minutes (36' en secteur 6 / Gare) en zone de tarification A (1H / 1.70 €) et de 54 à 65 minutes (65' en secteurs 1 / Les Iles et 2 / Cathédrale) en zone de tarification B (2H / 1.50 €). Elle est de 69 minutes en zone B3 (boulevard Maginot).

LE TAUX DE ROTATION

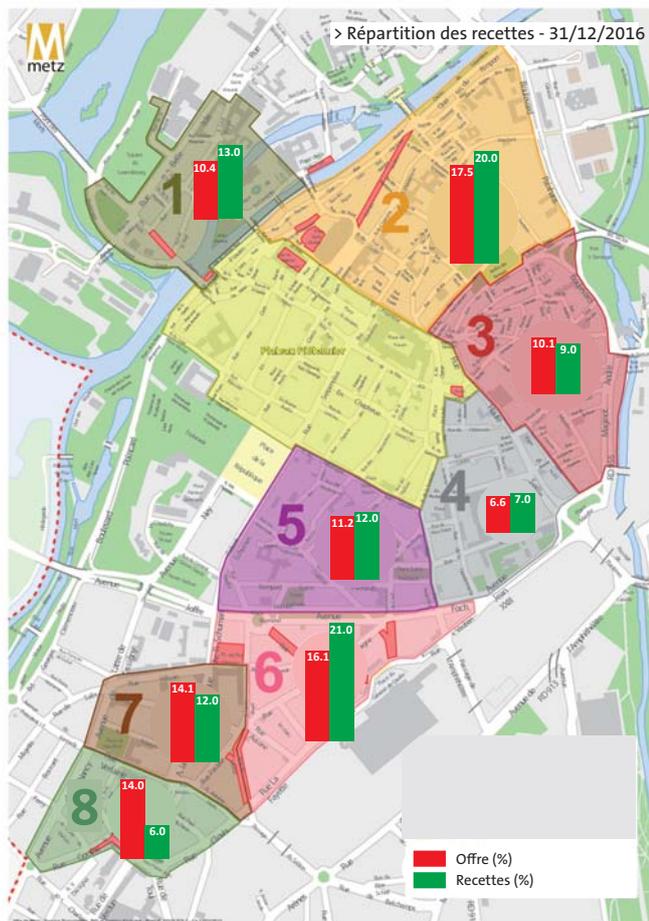
Le taux de rotation est encore en baisse de près de 7 % en 2016 : il passe de 1.90 à 1.77. A l'exception de la zone 5, il est en baisse dans tous les secteurs. Il s'échelonne de 2.23 dans le secteur 2 (Cathédrale) à 0.85 dans le secteur 8 (Nouvelle Ville). Dans le détail, le taux de rotation va de 1.77 (secteur 4) à 3.35 (secteur 6) dans la zone de tarification A, et de 0.85 (secteur 8) à 2.12 (secteur 6) dans la zone de tarification B. Il n'est que de 1.16 en moyenne sur le boulevard Maginot. Le taux de rotation s'affiche à 1.74 au premier semestre 2017, en baisse de 2,8 % par rapport au premier semestre 2016.

LE TAUX D'UTILISATION

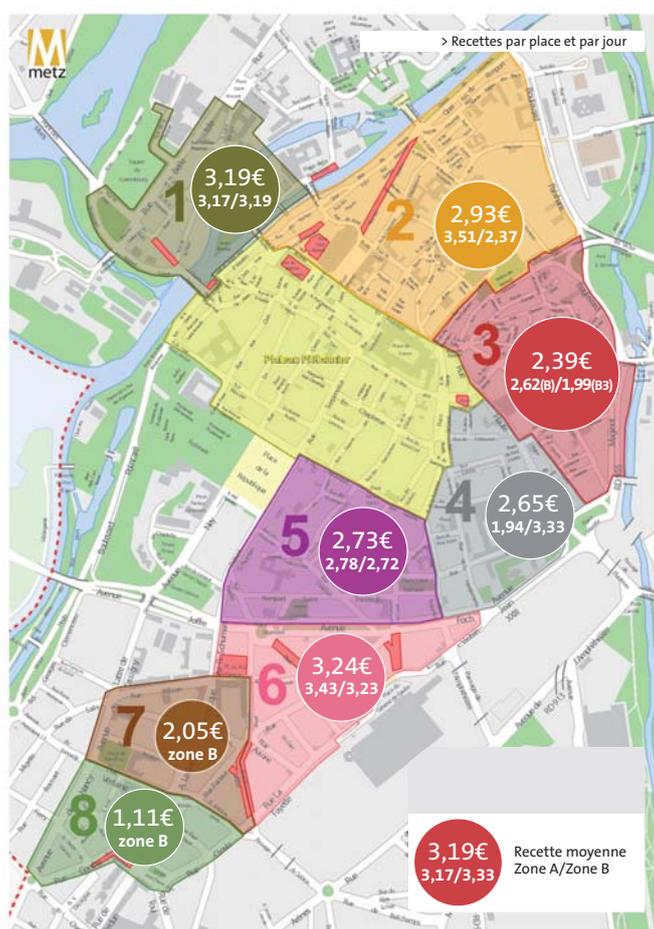
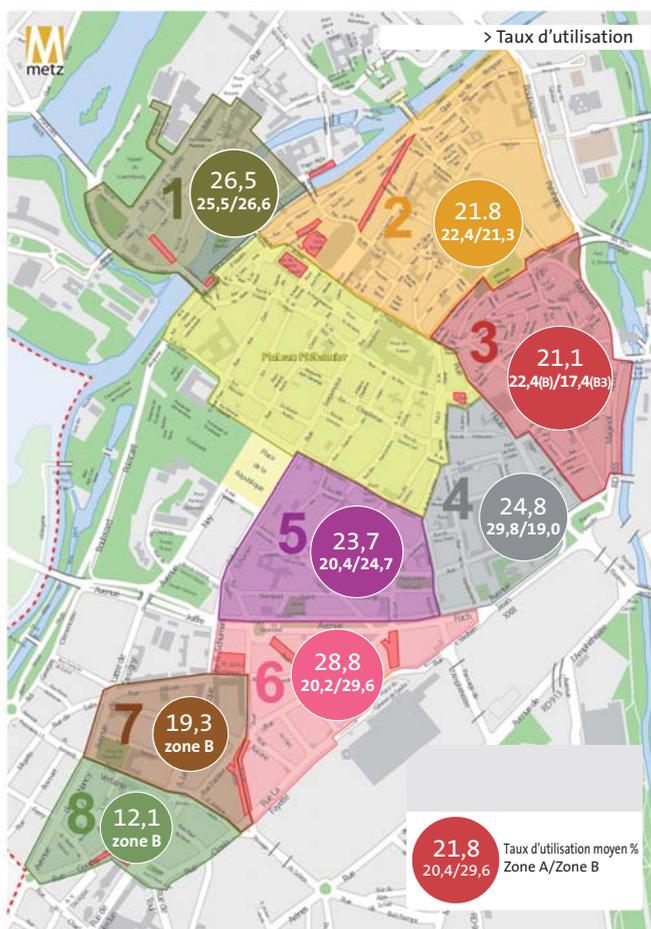
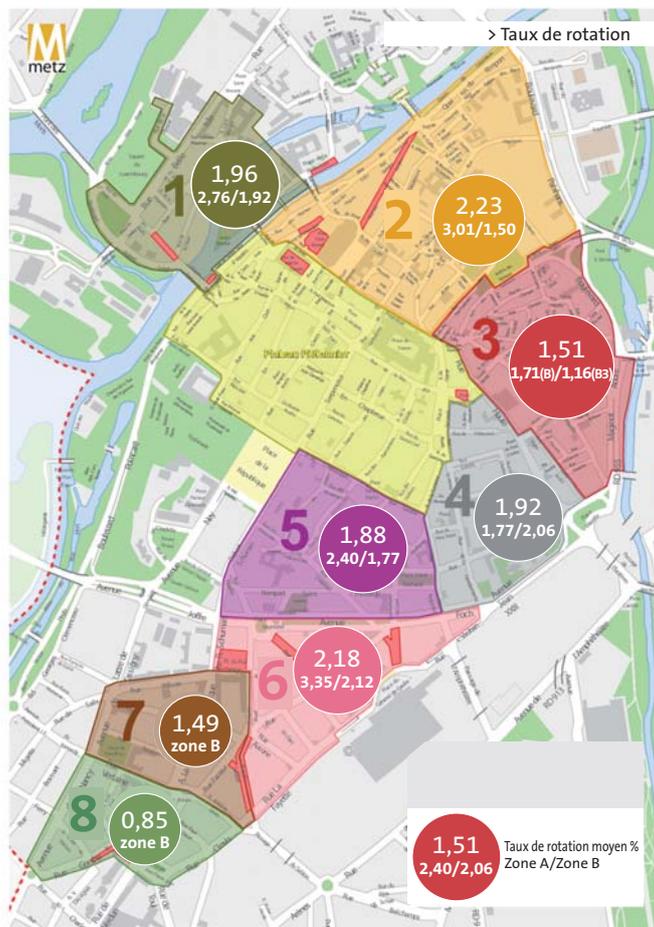
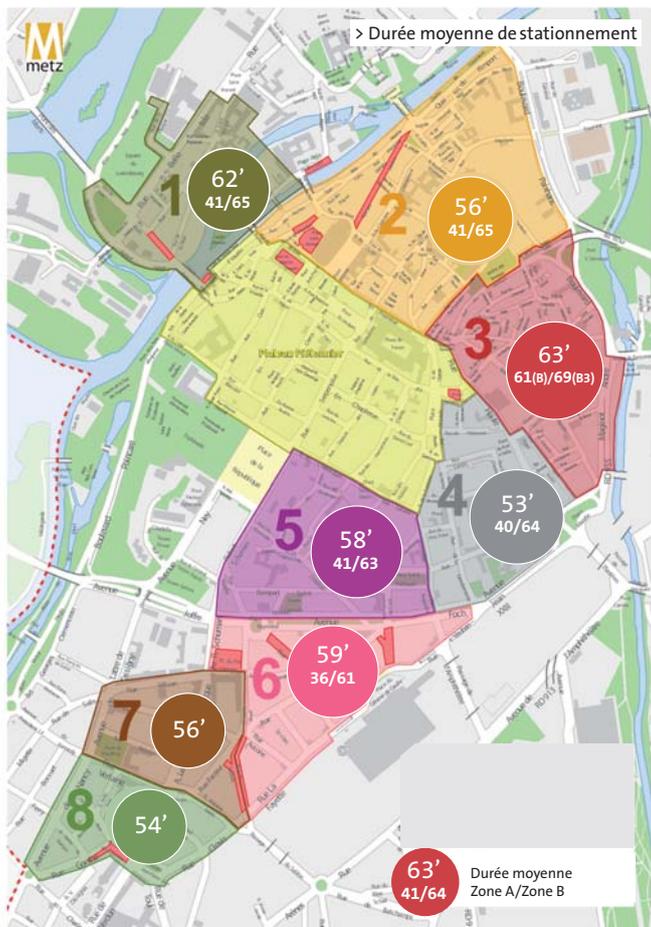
Le taux d'utilisation (rapport heures payées sur heures payables) a baissé de 6.7 % (23.9 % contre 25.7% en 2015). Il est en baisse dans tous les secteurs. La zone 6 (Gare / 28.8 %) détient toujours le meilleur taux d'utilisation.

LE RATIO RECETTES/PLACE/JOUR

Le ratio recettes/place/jour est également en diminution : 2.55 € pour l'année 2016 contre 2.69 € en 2015. Les secteurs Gare (zone 6 / 3.24 €), Les Iles (secteur 1 / 3.19 €) et Cathédrale (zone 2 / 2.93 €) enregistrent le meilleur ratio recettes/place/jour. Ces secteurs sont l'objet d'une très forte demande de stationnement. Dans la zone de stationnement limitée à une heure, les «meilleurs» résultats sont le fait des secteurs 2 (Cathédrale) et 6 (Gare), respectivement 3.51 et 3.43 €.



LES INDICATEURS



LE STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

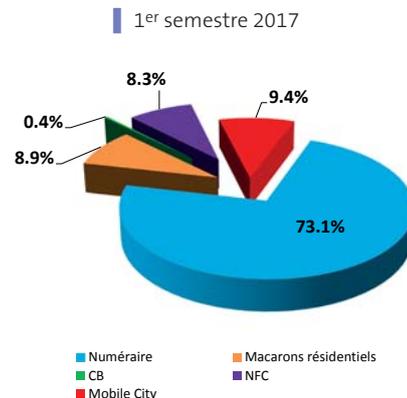
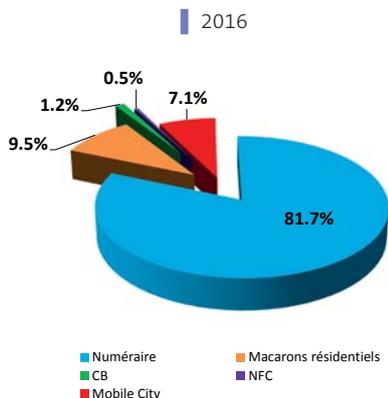
LA PÉRCÉE DES NOUVEAUX MODES DE STATIONNEMENT

Les nouveaux modes de paiement du stationnement représentent désormais 18.3 % des recettes sur voirie, contre 15.5 % en 2015 et 14 % en 2014.

81.7 % des recettes sont perçues en numéraire, 9.5 % proviennent des abonnements résidents et 7.1 % du paiement par téléphonie mobile. Carte bleue et NFC (paiement sans contact, 7 horodateurs équipés) représentent respectivement 1.2 % et 0.5 % des recettes.

Au premier semestre 2017, le paiement par le biais des nouvelles technologies « explose », en particulier le paiement sans contact qui représente désormais 8.3 % des recettes.

De fait, tous les horodateurs sont désormais



équipés de cette technologie. Le paiement par téléphonie mobile passe de

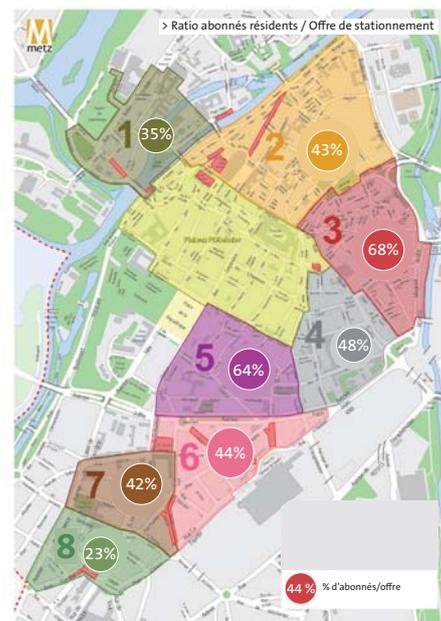
8.8 à 9.4 %. Deux opérateurs se partagent le marché : Easypark et OPnGO.

LE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL PROGRESSE TOUJOURS

Les recettes des abonnements résidents sont en hausse de 9,9 % et leur part passe de 8,3 à 9,5 % des recettes de stationnement sur voirie. Au 21 décembre 2016, 1201 contrats d'abonnement avaient été souscrits contre 1 121 un an plus tôt. À fin juin 2017, il y a 1 336 abonnés, un chiffre en progression de 17 % par rapport à juin 2016.

Les secteurs qui comptent le plus d'abonnés sont les quartiers Sainte-Croix (zone 2) / 17,1 % des abonnés résidents, et Gare (zone 6) / 15,8 % des abonnés résidents. Ce sont les

secteurs qui proposent par ailleurs l'offre de stationnement sur voirie la plus conséquente. Cependant, l'expression de la pression de stationnement résidentiel est exprimée pour chaque secteur par le rapport entre le nombre d'abonnés et l'offre de stationnement. La moyenne générale est de 44,5 %. Les secteurs les plus demandés sont les secteurs 3 (Outre-Seille) et 5 (Saint-Thiébault) avec des ratios moyens de 67,9 % et 63,7 %. Dans les autres secteurs, le ratio oscille entre 35 % (Les Iles) et 48 % (Basse Seille). Le secteur 8 (Nouvelle Ville) se démarque par un ratio de 23 % seulement.



LE DISPOSITIF LAPI POUR TROUVER RAPIDEMENT UNE PLACE

La ville de Metz a l'ambition de faire progresser à la fois la rotation des voitures sur les espaces payants, la fluidité d'accès aux places hors parkings mais aussi le respect du paiement du stationnement sur voirie. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un véhicule d'observation du stationnement aux multiples missions : prédire les zones les moins en tension et les indiquer aux chauffeurs pour limiter le temps de recherche d'une place mais aussi lire les plaques d'immatriculation des véhicules en stationnement pour vérifier s'ils ont bien réglé le stationnement en cours.

Le véhicule, classique, est reconnaissable grâce à la mention « Véhicule d'observation du stationnement » apposée sur ses ailes. A son bord, une technologie embarquée dite LAPI (Lecture Automatique de Plaques d'Immatriculation). Tout en roulant, des caméras lisent automatiquement les plaques minéralogiques des voitures en stationnement et le véhicule détecte si le conducteur a payé ou non son stationnement. Il est prévu que le véhicule sillonne les rues de la ville jusqu'à fin 2017 afin d'acquérir suffisamment de données statistiques. Lorsque la dépenalisation des amendes de stationnement entrera en vigueur (au 1er janvier 2018), les agents de contrôle seront informés des zones où le stationnement est le moins respecté et pourront se déployer aux bons endroits au bon moment. L'idée est d'inciter les utilisateurs à se mettre en conformité avec les règles de stationnement et d'augmenter le taux de paiement du stationnement. En s'appuyant sur les données collectées par le véhicule d'observation, couplées avec les informations de disponibilité des parkings souterrains et ceux de GERTRUDE (le système de gestion automatisé de la circulation), l'objectif est aussi de connaître à l'avance les zones où il y a potentiellement le plus de places disponibles. L'objectif est de fluidifier la circulation pour des problèmes de santé publique, calmer les automobilistes anxieux et conserver l'attractivité du commerce.



LES BOULEVERSEMENTS DE 2017

UNE EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE STATIONNEMENT PAYANT

A compter du 1^{er} août 2017, environ 2 000 places de stationnement sur voirie ont été créées dans tous les quartiers du centre-ville : les Iles (square du Luxembourg), le Pontiffroy, Ancienne-Ville (secteur Paixhans), Gare-Nouvelle-Ville (secteurs Clovis / Charles Pêtre et Kennedy / Boulevard Clémenceau), mais aussi Queuleu (rue Georges Ducrocq, rue Lacretelle) et le Sablon (rue de Belchamps, rue Dembour). A noter concomitamment la suppression du stationnement dans la Cour du Marché Couvert et la création de stationnement rue d'Estrées.

Le stationnement payant est ainsi étendu aux franges du centre-ville, le Sablon et Queuleu en particulier. L'offre payante globale sur voirie passe de 2 823 à 4 814 places, en augmentation de 70 %.

◆ Un ajustement des zones de tarification

La grande majorité des voies nouvelles devenues payantes ont été référencées en zone de tarification C (1 € de l'heure pour une durée de stationnement limitée à 8 heures), à l'exception des secteurs Paixhans / rue des Remparts, boulevard

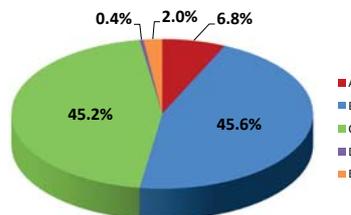
André Maginot et avenue De Lattre placés en zone B, et de la rue de Queuleu placée en zone A. Dans le même temps, un certain nombre de voies ont changé de zone de tarification. Ainsi tout le secteur Nouvelle Ville, entre l'avenue de Nancy et la rue de Verdun est passé de zone B en zone C.

Les 5 zones tarifaires

	A	B	C	D	E	Ensemble
Nbre de places	326	2 193	2 178	21	96	4 814
% du total	6,8 %	45,6 %	45,2 %	0,4 %	2,0 %	100 %
Durée de stationnement	66'	2H	8H	60' 30' gratuites	60'	
Tarif horaire	1,80 €	1,80 €	1 €	7,50 € / 60'	gratuit	

Secteurs	Nbre de places	Dont extension
1. Les Iles	516	219
2. Sainte-Croix	632	176
3. Outre-Seille / Maginot	292	18
4. Basse-Seille	193	
5. Saint-Thiébauld	309	
6. Gare	458	
7. De Lattre / Mozart	423	26
8. Nouvelle Ville	625	259
9. Kennedy / Clémenceau	387	387
10. Le Pontiffroy	247	247
11. Queuleu	379	379
12. Le Sablon	353	353
Ensemble	4 814	2 064

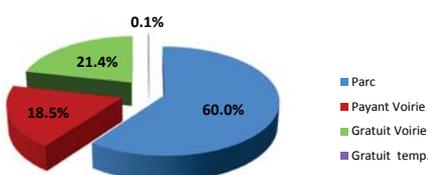
Le stationnement se décline désormais selon 5 zones de tarifications et de durées différenciées, réparties entre 12 secteurs. 45 % des places payantes sont donc tarifées à 1 €/H pour une durée de stationnement maximale de 8 heures. En zones de tarification A et B, la première heure de stationnement coûte désormais plus cher sur voirie que dans la grande majorité des parcs qui affichent à 1,60 € la première heure de stationnement. Le parking Gare de Metz-Lafayette fait exception avec une première heure tarifée à 2,20 €.



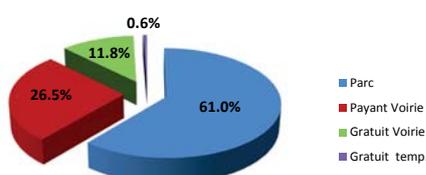
En conséquence de ces dispositions, l'offre de stationnement gratuit a été réduite. Il reste désormais environ 1 800 places de stationnement gratuit en centre-ville, réparties comme suit :

- parking de l'Hôtel de Police : 365 places;
- le Saulcy : 420 places;
- Chambière (avenue de Blida) : 165 places;
- Fort Moselle : 829 places dont 548 en zone bleue;
- Aux portes du centre-ville, à 15 minutes à pied du plateau piétonnier, le « parking de la patinoire » propose environ 580 places de stationnement.

À périmètre constant (hors Sablon et Queuleu), voici la nouvelle répartition de l'offre de stationnement en centre-ville :



situation antérieure
15 272 places



au 1^{er} août 2017
15 031 places



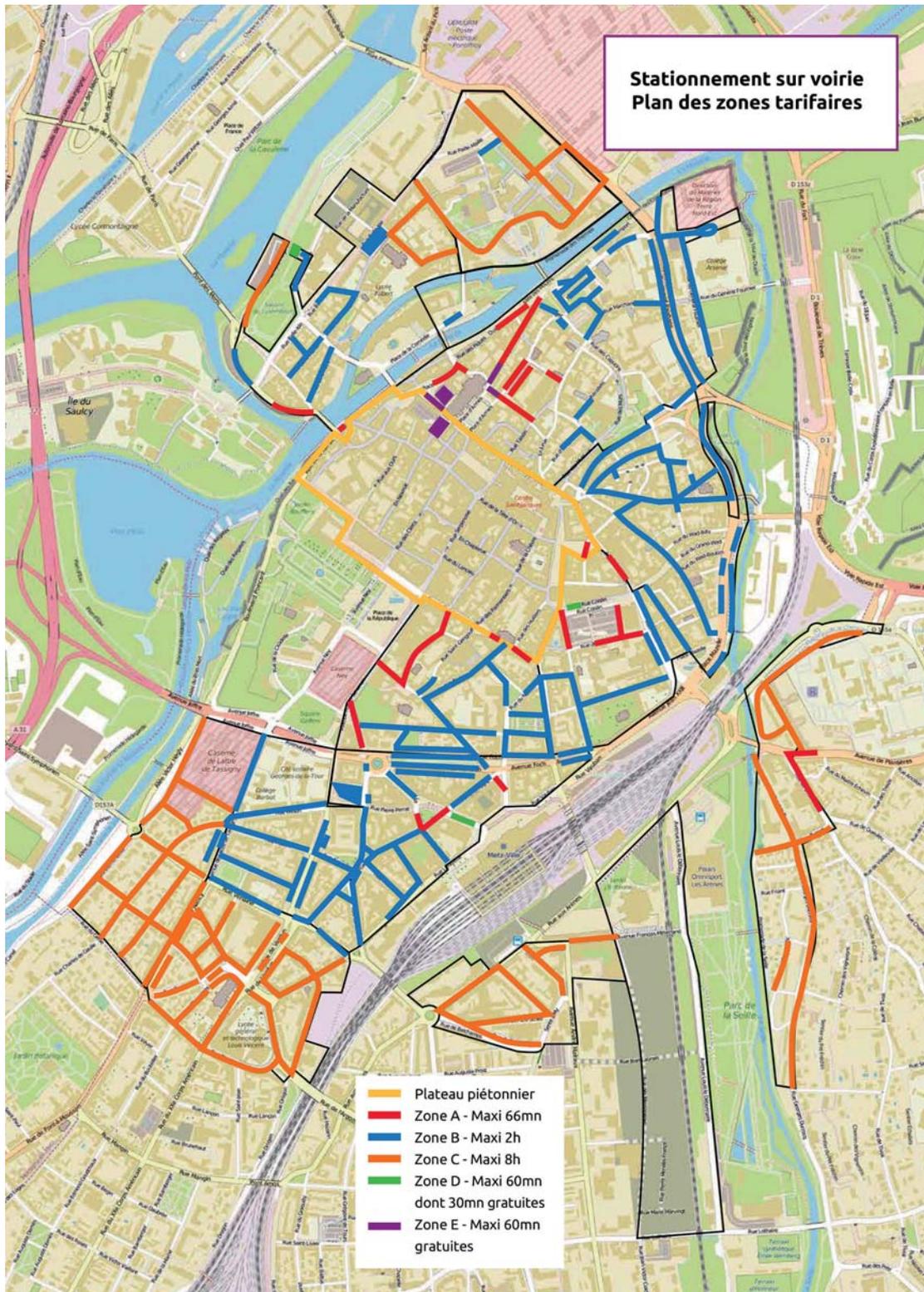
LES BOULEVERSEMENTS DE 2017

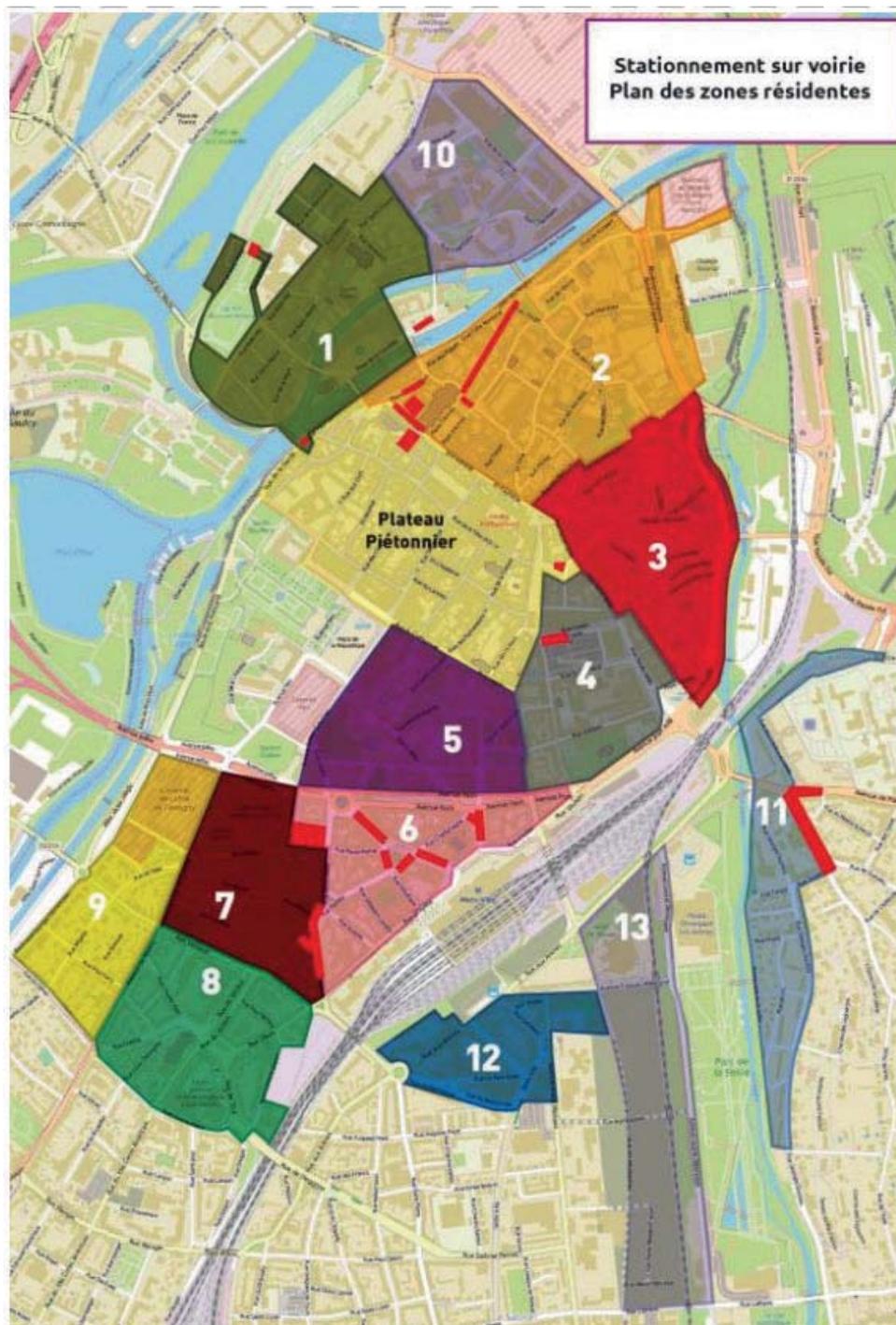
◆ Novembre 2017 : l'ouverture du centre commercial Muse

Le centre commercial Muse a ouvert ses portes le 22 novembre 2017 dans le quartier de l'Amphithéâtre. Il accueillera, sur 46 000 m², 112 enseignes essentiellement

dans les domaines de la mode, de la décoration et de la restauration. Mais Muse c'est aussi 34 000 m² de bureaux et de logements, locatifs, en accession à la propriété, et des logements en résidence services et séniors. C'est enfin un parking de 1 235 places réparties par moitié entre

visiteurs et résidents des logements. L'ouverture de Muse est susceptible de générer d'importants flux de circulation et d'accroître la pression de stationnement dans le quartier de l'Amphithéâtre et le quartier Gare.





Partenaires techniques :



 Retrouvez toutes nos publications sur : www.aguram.org

Directeur de la publication : Patricia GOUT

Étude réalisée par : Gérard BORNEMANN

Réalisation graphique et cartographique : Patrick MOUSSLER

Crédit photographique : AGURAM

Source : Exploitants des parkings

Date de parution : avril 2018

AGURAM
 AGENCE D'URBANISME
 D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi 57070 METZ |
 tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org |